
Accompagner le compostage partagé sur le territoire - convention avec une association

Syndicat Mixte Centre Hérault

Route de Canet

34800 Aspiran

[Voir le site internet](#)

Pierre Maris

pierremaris@syndicat-centre-herault.org

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Depuis sa création, le Syndicat Centre Hérault développe la valorisation des déchets organiques par la collecte des biodéchets à la source. En complément à la collecte sélective, il encourage également le compostage domestique, et plus récemment le compostage semi-collectif sur son territoire. À ce jour, plus de 5 600 foyers sont équipés par un composteur de la collectivité, et une aire de compostage semi-collectif a été développée sur la commune de La Vacquerie.

Le Syndicat Centre Hérault veut aller plus loin dans la promotion de la pratique du compostage, notamment par le développement d'aires de compostage semi-collectif qui, lorsque les conditions sont favorables, contribuent à la réduction de la part des déchets fermentescibles dans les ordures ménagères résiduelles collectées.

Pour l'aider à atteindre ses objectifs de réduction des déchets, le Syndicat sollicite l'Association Terre en Partage, par le biais de son maître composteur Marie Thomann, pour concevoir, déployer et suivre des sites de compostage semi-collectif sur le territoire.

L'association Terre En Partage est une association de citoyens jardiniers faisant la promotion du jardinage au naturel à Lodève, à l'origine d'un projet collectif de jardinage et de compostage. L'association a un positionnement d'acteur pertinent pour accompagner les habitants dans des pratiques de compostage individuelles, ou dans la conception de projets de compostage partagé. Par ailleurs la formation de maître composteur de la responsable de l'action apporte les compétences techniques et réglementaires nécessaires.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs établis dans la convention :

- Initier et accompagner des dynamiques de groupe participatives autour de projets de mise en place de composteurs semi-collectifs. En assurer le suivi technique et veiller à l'entretien de la dynamique citoyenne des projets collectifs.

- Contribuer à la réduction des déchets organiques déposés avec les ordures ménagères résiduelles.

- Sensibiliser les habitants à la problématique des déchets, présenter le compostage comme une plus-value pour eux et pour la communauté et apporter un soutien technique sur les pratiques de compostage à ceux qui en feront la demande.

- Soutenir les pratiques de jardinage biologique et de compostage au travers des animations réalisées par Terre en Partage auprès de ses différents publics (scolaires, grand public, jardiniers amateurs, etc.)

Par le biais de ce partenariat, le Syndicat Centre Hérault souhaite que soient déployés entre 6 et 10 sites de compostage semi-collectifs.

Il devra y avoir au moins un site sur chaque communauté de communes représentant le Syndicat Centre Hérault (Communautés de Communes du Clermontois, de la Vallée de l'Hérault et du Lodévois et Larzac).

En matière de sensibilisation, Terre en partage prévoit : des créations et animations de jardins pédagogiques dans 4 Centres de loisirs sans hébergement, 4 ateliers conférences de formation au jardinage au naturel ("Les rendez vous jardiniers citoyens") sur Lodève et 5 sur d'autres communes du Lodévois et Larzac, la participation à la journée nationale "Bienvenue dans mon jardin au naturel" le 13 juin 2015, l'organisation d'une semaine de sensibilisation (ateliers conférences, film, débat) en octobre 2015 sur le thème "Pesticides : pourquoi et comment s'en passer"

Résultats quantitatifs

10 aires de compostage partagé sont en place :

- 5 en campings
- 1 en habitat social
- 4 de quartiers

Cela représente environ 180 foyers.

Résultats qualitatifs

Les premiers mois de mise en oeuvre de la convention ont permis développer une méthode de travail pour mettre en place les aires de compostage de compostage partagé (enquête, mobilisation des élus, élaboration des conventions, outils de communication, ...).

Nous avons également organisé des journées dédiées au partage d'expériences notamment avec les campings du territoire.

Aujourd'hui, l'association Terre en Partage est bien identifiée sur le territoire comme une structure d'accompagnement sur le compostage partagé. Par ailleurs, son expertise en matière de jardinage au naturel apporte une réelle plus value au projet.

MISE EN OEUVRE

Planning

Montage de la convention : 2/3 mois

Réalisation : 1 an renouvelable

Moyens humains

Maitre composteur de Terre en Partage : 60 jours travail

Animateur PLP - suivi convention - suivi technique (achats composteurs, commandes, représentation, ...) : 15 jours

Moyens financiers

Convention d'animation : 10 000 euros

Signalétique, composteurs et petit matériel : 8000 euros

Moyens techniques

Fourniture et livraison de broyat assuré par la collectivité

Partenaires mobilisés

Les campings (entretien des composteurs, mise à disposition des terrains, ...)

Les Communes (mise à disposition des terrains, suivi ponctuel du composteur selon les cas, alimentation en broyat d'élagage, ...)

Bailleurs sociaux : Hérault Habitat (mise à disposition des terrains, formation du personnel, ...)

Association terre contact (

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | HOTELLERIE RESTAURATION | MENAGE | DECHETS VERTS | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@smile.fr

Direction régionale toutes les régions